

DOC Bonus :  
La sémiologie stoïcienne

---

- Sextus rapporte l'opposition des stoïciens aux épicuriens sur la définition du signe, les premiers le considérant comme intelligible, les second comme sensible<sup>1</sup>. Pour les philosophes du Portique, le signe, en tant que *fait*, « subsiste dans un dicible »<sup>2</sup>, n'est pas une entité matérielle (un corps) mais une proposition vraie *au présent*. « Exprimable » (*lekton/λεκτὸν*), le signe est conçu *par inférence* (*kata metabasin/κατὰ μετάβασιν*)<sup>3</sup> à partir des choses manifestes<sup>4</sup>, « les incorporels ne faisant rien et ne produisant pas de représentation en nous, mais c'est nous qui avons des représentations à leur sujet »<sup>5</sup>.
- En effet, contrairement aux sensibles, qui sont conçus « par contact » (*kata peripatos/κατὰ περίπασιν*) puisqu'ils s'impriment directement dans l'âme<sup>6</sup>, le signe est conçu grâce au discours intérieur (*logos endiathetos/λόγος ἐνδιάθετος*) qui distingue l'homme de l'animal et « par lequel nous connaissons consécution et incompatibilité »<sup>8</sup>.
- Lorsqu'il est lié aux « représentations inférentielles et synthétiques »<sup>9</sup>, cette disposition de l'âme humaine rend capable de saisir la consécution (*akolouthia/ἀκολουθία*) existante entre le signe et son signifié en liant les représentations et en les déduisant les unes des autres, ce que font aussi bien les médecins, les astronomes, les navigateurs<sup>10</sup> et les devins.
- La sémiologie stoïcienne mobilise ainsi la doctrine logique de l'implication, le signe étant défini comme « la proposition antécédente d'un conditionnel valable, révélatrice du conséquent »<sup>11</sup>, de sorte que la relation signifiante est exprimée dans un conditionnel (*si tel signe apparaît, alors telle chose s'est produite ou se produira*).
- Parce qu'il subordonne le conséquent à l'antécédent si bien que le second *suit logiquement* (*akolouthein/ἀκολουθεῖν*) le premier (« S'il fait jour, il y a de la lumière »)<sup>12</sup>, le conditionnel (*sunèmménon/συνημμένον* ; *connexum*) « connecte », sinon logiquement, du moins empiriquement, deux propositions simples entre elles, la première « guidant » la

<sup>1</sup> Cf. Sextus Empiricus, *AM* VIII, 177.

<sup>2</sup> Sextus Empiricus, *AM* VIII, 258. On retrouverait la définition aristotélicienne du signe (*Pr. An.* II, 27, 70 a7) : « une proposition démonstrative, nécessaire ou admise. »

<sup>3</sup> *DL* VII, 53 (*SVF* II, 87 = LS 39 D7).

<sup>4</sup> Sextus Empiricus, *AM* VII, 25.

<sup>5</sup> Sextus Empiricus, *AM* VIII, 406.

<sup>6</sup> *DL* VII, 53 (*SVF* II, 87 = LS 39 D1).

<sup>7</sup> Voir *DL* VII, 50 (*SVF* II, 55 = LS 39 A3) ; Aétius IV, 12, 1-5 (*SVF* II, 54 = LS 39 B) ; Sextus Empiricus, *AM* VII, 228-229 (*FDS* 259).

<sup>8</sup> Cf. Galien, *In Hippocratis de Med. Off. Comm.*, I, 3, XVIII B, p. 649-650 (*SVF* II, 135).

<sup>9</sup> Sextus Empiricus, *AM* VIII, 275-276 (*SVF* II, 135 = LS 53 T).

<sup>10</sup> Sextus Empiricus (*AM* VIII, 204) évoque les *Phénomènes* d'Aratos de Soles, un poème consacré à l'interprétation des signes célestes. Aratos était lié à l'école stoïcienne et à Zénon en particulier.

<sup>11</sup> Sextus Empiricus, *Hyp.* II, 104 (LS 35 C1) ; *AM* VIII, 245 (*SVF* II, 221) et 256. Sextus attribue cette définition aux « dogmatiques ». Voir aussi Ps.-Galien, *Dox. Greci* 605, 9, 10-11.

<sup>12</sup> *DL* VII, 71 ; Sextus, *M.* VIII, 109-111 ; Aulu-Gelle, XVI, 8, 9-10 (*SVF* II, 213 = LS 35 D). Cicéron rend *συνημμένον* par *connexum* ou *adjunctum*, voir *Seconds Analytiques*, XLVII, 143. Voir aussi *Fat.* 12, où Cicéron oppose la conditionnelle astrologique vraie (*conectitur verum*) à la conjonctive fausse (*coniunctio est ex repugnantibus*).

seconde. Cette doctrine stoïcienne mobilisait alors le critère vérifonctionnel inventé par Philon<sup>13</sup> :

(trad. LS GF p. 117) Par « proposition de tête », ils entendent l'antécédent dans un conditionnel qui a un antécédent vrai et un conséquent vrai. Elle est « révélatrice » (*dèlōtikon/δηλωτικόν*) du conséquent, puisque dans le conditionnel « Si cette femme a du lait, elle a conçu », « Cette femme a du lait » semble bien rendre manifeste qu' « elle a conçu ».<sup>14</sup>

- Des trois conditionnels matériellement valides (V-V ; F-F ; F-V)<sup>15</sup>, c'est seulement celui qui commence par le vrai et fini par le vrai<sup>16</sup>, d'une part, et où l'antécédent « est de nature à conduire à la découverte du conséquent »<sup>17</sup>, d'autre part, qui sera retenu pour exprimer la relation signifiante.
- En position de conséquent, la proposition (*au passé* ou *au futur*) doit être présente (au sens étendu) pour être vraie, bien que son vérificateur (l'événement signifié) n'existe plus ou pas encore<sup>18</sup>.
- Partant, bien que le signifié soit passé ou futur par rapport à son signe, la « connexion » est faite entre deux propositions *présentes* (l'antécédent portant sur un passé, le conséquent sur un futur), l'événement révélé par un signe manifeste étant présent, il est « étant arrivé » ou « devant arriver » :

(trad. Belles lettres 7) De plus, le signe doit être, disent-ils, un signe présent de quelque chose de présent. Certains se trompent grandement, en effet, en voulant qu'il y ait un signe présent de quelque chose de passé, comme dans le cas de « Si cet homme a une cicatrice, cet homme a reçu une blessure ». « Il a une cicatrice » est, en effet, présent (car cela est apparent), avoir reçu une blessure est passé ‘car il n'y a plus de blessure). En voulant aussi qu'il y ait un signe présent de ce qui est futur, comme celui que comporte un conditionnel de ce type « Si cet homme a eu une atteinte au cœur, cet homme mourra ». De l'atteinte au cœur, ils disent, en effet, qu'elle est actuelle, de la mort, qu'elle est à venir. Ceux qui s'expriment ainsi ne comprennent pas que ce qui est passé et ce qui est futur, ce sont d'autres choses, mais que le signe et le signifié sont, même dans de tels cas, choses présentes en relation avec des choses présentes. En effet, dans le premier conditionnel (« Si cet homme a une cicatrice, cet homme a reçu une blessure »), la blessure, d'un côté, s'est déjà produite et est passée ; avoir reçu cette blessure, d'un autre côté, est présent, puisqu'il s'agit d'une proposition (quoique formulée au sujet de quelque chose qui a eu lieu). Dans « Si cet homme a eu une atteinte au cœur, cet homme mourra », la mort, d'un côté, est à venir ; la proposition que cet homme mourra, d'un autre côté, quoique formulée au sujet de ce qui aura lieu, est présente (c'est pourquoi, même maintenant elle est vraie). De la sorte, le signe est une proposition, il est en position d'antécédent dans un conditionnel valide commençant par du vrai et aboutissant à du vrai, il conduit à la découverte du conséquent et, dans tous les cas, il est un signe présent de quelque chose de présent.<sup>19</sup>

- Si la condition de la prédication vraie d'un attribut à un sujet suppose que le prédicat appartienne au sujet (s'il est le cas maintenant), un signifié passé ou futur, qui par définition n'existe plus (la blessure passée) ou pas encore (la mort imminente), doit « subsister » en relation avec le présent dans une proposition *au passé* ou *au futur*, qui, en tant qu'événement à part entière, est un *fait* présent dont la vérité est révélée par un signe présent qui « subsiste » lui aussi dans une proposition.
- Dans le conditionnel « Si celui-ci a été blessé au cœur, il mourra bientôt », ou dans « Si cette femme a du lait, elle a conçu », la proposition (au présent) en position d'antécédent

<sup>13</sup> Voir aussi Sextus Empiricus, *Hyp.* II, 110.

<sup>14</sup> Sextus Empiricus, *Hyp.* II, 106 (LS 35 C4-5).

<sup>15</sup> Voir *DL* VII, 81.

<sup>16</sup> Sextus Empiricus, *AM* VIII, 249 (*SVF* II, 221) ; *Hyp.* II, 105.

<sup>17</sup> Sextus Empiricus, *AM* VIII, 252 (*SVF* II, 221) ; *Hyp.* II, 106.

<sup>18</sup> Sextus Empiricus, *AM* VIII, 153.

<sup>19</sup> Sextus Empiricus, *AM* VIII, 254-256 (*SVF* II, 221 = LS 51 H).

est le *signe* (*sèmeion*/*σημεῖον*) renvoyant au *signifié* (*sèmeioton*/*σημειωτὸν*) qui « subsiste » dans la proposition (au futur ou au passé) en position de conséquent.

- Parce qu'il faut distinguer *le fait passé* (la blessure, la conception) ou *le fait futur* (la mort imminente) signifié de son signe (la cicatrice, la lactation, l'atteinte au cœur), les stoïciens soutenaient que le signe est toujours le signe présent d'une chose présente, savoir, *le fait* que la proposition soit vraie.
- Les stoïciens considérant que les propositions *au passé* ou *au futur* sont des propositions que la flexion temporelle affecte en totalité et non seulement en partie (dans le prédicat)<sup>20</sup>, celle qui se trouve en position de conséquent (le signifié passé ou futur) dans le conditionnel signifiant ne peut être que présente. Les exemples mobilisés par Sextus impliquant la signification du passé ou de l'avenir pour un même individu numériquement identique au cours du temps, les signifiés ne sauraient être des propositions temporellement fléchies.
- Dans le conditionnel « Si cet homme a une cicatrice, cet homme a reçu une blessure », le conséquent, qui renvoie à un *fait passé* signifié par l'antécédent, est une proposition *présente* contenant un pronom déictique (*ontos*/*οὗτος*).
- Or cette proposition correspond, dans la dialectique stoïcienne, à la « définie » (*hōrismenon*/*ώρισμένον*)<sup>21</sup>, celle qui, composée d'un déictique et d'un prédicat<sup>22</sup>, détermine l'individu désigné par le nom propre<sup>23</sup> et « contient » le sujet qu'elle indique à titre de référence ostensive (« *celui-ci* est mort »), contrairement à la proposition « indéfinie » (*aoriston*/*ἀόριστον* : « *quelqu'un* est mort »), d'une part, et à la proposition « intermédiaire » (*meson*/*μέσον*)<sup>24</sup> qui décrit ce qui arrive à un tel en contenant une appellation et un prédicat (« *Dion* se promène »), d'autre part.
- Du point de vue des conditions de vérité des propositions, là où la définie n'est vraie que si le porteur *physique* du nom « *Dion* », c'est-à-dire à l'« existant extérieur » (*to ekatos hypokeimenon*/*τὸ ἔκτος ὑποκείμενον*)<sup>25</sup>, *Dion* en tant que *corps*, peut être effectivement désigné (« *celui-ci* »), l'intermédiaire (ou catégorique), qui renvoie aux qualités propres (*idian poiotēta*/*ἰδιαν ποιότητα*)<sup>26</sup> de *Dion*, peut être vraie même si ce dernier n'est plus – et donc n'est plus désignable.
- C'est la raison pour laquelle les stoïciens admettaient l'existence de propositions définies qui « se détruisent » (*phtheiresthai*/*φθείρεσθαι*) lorsqu'elles changent de valeur de vérité, comme dans « *celui-ci* [désignant *Dion*] est mort », qui était fausse avant la mort de *Dion*, n'est pas devenue vraie après, *Dion* n'étant plus désignable<sup>27</sup>.
- Par suite, dans « Si cet homme a eu une atteinte au cœur, celui-ci [désignant l'homme] mourra », les deux propositions définies vraies sont présentes, la paraphrase de l'antécédent étant « cet homme existe et a eu une blessure au cœur », celle du conséquent « cet homme existe actuellement et il mourra [de sa blessure au cœur] », car, afin que ces propositions soient vraies, il est nécessaire que l'homme existe en chair et en os et puisse être ostensiblement désigné.

<sup>20</sup> Cf. Alexandre d'Aphrodise, *Sur les Premiers Analytiques d'Aristote*, p. 403, 17 W. (FDS 921). « Socrate mourut » ne peut pas être paraphrasé ainsi « Socrate existe, qui mourut », mais « Socrate existait et il mourut ».

<sup>21</sup> *Ibid.* (= LS 34 H8).

<sup>22</sup> DL VII, 70 (SVF II, 204 = LS 34 K6).

<sup>23</sup> Le nom propre étant pour les stoïciens « l'espèce la plus spécifique, qui ne contient pas d'autres espèces comme Socrate » (DL VII, 61 = SVF III, Diog. 25 = FDS 621).

<sup>24</sup> Sextus, AM VIII, 97 (SVF II, 205 = LS 34 H9).

<sup>25</sup> Voir SVF II, 166 (LS 33 B2-3). Les noms ou cas déclinables sont « portables », cf. Simplicius, *Sur les Catégories d'Aristote* 209, 10 *sq.* τὰς πτώσεις τευχὰς.

<sup>26</sup> DL VII, 58 (SVF III Diog. 22 = LS 33 M).

<sup>27</sup> Cf. Alexandre, *Sur les Premiers Analytiques d'Aristote*, p. 177, 28-32 (SVF 202a = LS 38 F). Nous revenons sur l'importance de cette doctrine ici.

- Ainsi, dans le conditionnel signifiant, le conséquent doit porter sur un événement qui, bien que passé ou futur, *a pu* ou *pourra* être observé. Le genre de signes sur lesquels porte l'antécédent correspond, dans la doctrine sémiologique rapportée par Sextus, à ceux dits « remémoratifs » (*hypomnestika/ὑπομνηστικα*), car ces signes révèlent un événement (passé ou futur) temporairement caché (*pros kairon adèla/πρὸς καιρὸν ἀδέλα*), les signes « indicatifs » (*endeiktika/ἐνδεικτικα*) révélant des choses *naturellement* cachées (*ta physei adèla/τὰ φύσει ἀδέλα*)<sup>28</sup> :

(trad. Belles Lettres p. 237) Une évidence a permis d'observer le signe remémoratif avec son signifié, c'est pourquoi, au moment où il se présente, alors que son signifié est caché, ce signe nous pousse à nous remémorer ce qui a été observé avec lui mais n'est maintenant plus donné dans une évidence, comme dans le cas de la fumée et du feu : du fait que nous les avons souvent observés joints l'un à l'autre, en même temps que nous en voyons un (en l'occurrence la fumée), nous nous remettons à l'esprit celui qui reste (en l'occurrence le feu, que nous ne voyons pas). L'argument est le même lorsqu'il s'agit de la cicatrice laissée par la blessure et de l'atteinte au cœur qui précède la mort : quand nous voyons une cicatrice, nous nous remettons à l'esprit une blessure qui l'a précédée et, quand nous considérons une atteinte au cœur, nous connaissons par avance une mort prochaine.<sup>29</sup>

- Le fait manifeste que *cette* femme a (actuellement) du lait est « connecté » au fait « temporairement caché » que *cette* femme a conçu, la manifestation de la lactation remémorant la conception (désormais non manifeste), par le souvenir de leur concomitance répétée<sup>30</sup>.
- À l'inverse, le signe indicatif n'a pas été observé avec son signifié, puisqu'il est « caché par nature », mais il *parle* pour lui, comme les mouvements manifestes du corps indiquent l'existence de l'âme, que nul ne peut voir<sup>31</sup>.
- De même, les pores de la peau, qui sont cachés, sont signifiés par la transpiration<sup>32</sup>, qui indique leur existence naturellement cachée à nos yeux par la *prénotion* (*to proeilephthai/τὸ προειλῆφθαι*) qu'un liquide « ne peut passer à travers un corps compact »<sup>33</sup>.
- Cela étant, les signes divinatoires doivent être inclus à titre d'antécédents dans des conditionnels connectant deux propositions définies au présent, car ils sont des signes remémoratifs présents d'un signifié présent qui désigne le futur de *tel* individu.
- En tant que « révélateur » (*ekkaluptikon/ἐκκαλύπτικον*), le signe doit être obvie et son signifié caché (*adelon/ἀδήλων*), « car le signe doit être vrai et apte à amener du vrai à la lumière ».

<sup>28</sup> Sextus Empiricus, *AM* VIII, 151-153 ; *Hyp.* II, 100-101. La définition du signe donnée par Sextus (*Hyp.* II, 104) correspond mot pour mot à celle du signe indicatif (*Hyp.* II, 101), si bien que les éditeurs ont supprimé cette dernière des manuscrits, jugeant qu'il fallait y voir un ajout fautif.

<sup>29</sup> Sextus Empiricus, *AM* VIII, 152-153.

<sup>30</sup> Cf. Ps.-Galien, *DG* 605, 9, 15-18 ; Sextus, *Hyp.* II, 101.

<sup>31</sup> Sextus Empiricus, *AM* VIII, 155.

<sup>32</sup> Cf. Sextus, *Hyp.* II, 142 ; *AM.* VIII, 306 et 309.

<sup>33</sup> Cf. Sextus, *Hyp.* II, 142.